

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

### Séance du 26 MARS 2026

Date de la convocation : 20/03/2026  
Date d'affichage de la convocation : 20/03/2026

#### Nombre de Conseillers :

En exercice :	29
Présents :	27
Représentés :	02
Votants :	29

L'an **deux mille vingt-six**, le **20 mars à 19h00**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS**.

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Sylvie VELUT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU, Lydia LENAINT, Eloïse SOYER, Kylan GORIT, Sylviane BAILLY, Elodie BRINDLE-CHORAIN, Bernal COLLOMBET, Maude FROTTIER, Gérard DUPUIS, Roman VINCENT, Axelle BOUDIN, Philippe GOFFART, Agnès PETITJEAN, Gérard BOULET, Gilles FOUILLADE, Hubert PROT, Claire ADAM, Vanessa MOCQUERY-CHEVALLIER, Jean BAILLOT.

Absents avant donné procuration : Mme Sonia PREHOUBERT (pouvoir à Sylvie VELUT), M. Gérald ROUSSELOT (pouvoir à Reynald CARLOT)

Absents : --

Secrétaire de séance :

Délibération n°

**2026\_D\_015**

**Objet de la délibération : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COPE « EAU POTABLE » ET COPE « ASSAINISSEMENT »**

Madame le Maire

↳ Rappelle qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, ont été acceptés :

- Le transfert de la compétence « Eau Potable » au SDDEA par délibération n° 2023\_D\_046, en date du 03 juillet 2023
- Le transfert de la compétence « Assainissement » au SDDEA par délibération n° 2023\_D\_100, du 30 novembre 2023.

↳ Précise qu'il convient de désigner les représentants de la commune nouvelle au sein du COPE eau potable et du COPE assainissement de la commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.

↳ Propose de désigner les membres suivants :

Pour le COPE « eau potable » :

Gérard TRUTAT, Sylvie VELUT, Florent GAUROIS, Gérard DUPUIS, Gérard BOULET, Philippe GOFFART, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU et Hubert PROT.

Pour le COPE « assainissement » :

Gérard TRUTAT, Sylvie VELUT, Florent GAUROIS, Gérard DUPUIS, Gérard BOULET, Philippe GOFFART, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU et Hubert PROT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 29 voix Pour

▷ DESIGNE les membres du COPE « eau potable » suivants :

Gérard TRUTAT, Sylvie VELUT, Florent GAUROIS, Gérard DUPUIS, Gérard BOULET, Philippe GOFFART, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU et Hubert PROT.

► **DESIGNE** les membres du COPE « assainissement » suivants :

Gérard TRUTAT, Sylvie VELUT, Florent GAUROIS, Gérard DUPUIS, Gérard BOULET, Philippe GOFFART, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU et Hubert PROT.

► **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte administratif, juridique, financier ou technique nécessaire à l'application de la présente délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,  
Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'S. Delsert Broquet', written over a circular official seal. The seal is light grey and contains the text 'VILLENUEVE SUR YONNE' at the top, 'Aube' at the bottom, and a central emblem featuring a landscape with a tree and a building. The signature is written in a cursive style and extends to the left of the seal.